

## Le P-dg de la Cagex met en garde contre un durcissement de la législation

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5349 - Mardi 13 avril 2021 - Prix : 10 DA

El Oued

Saisie de près  
de 100 000 comprimés  
psychotropes

Page 16



Ammar Belhimer au sujet des prochaines législatives

«Transparence absolue grâce à la nouvelle loi électorale»

Page 2

Le 18<sup>e</sup> crime de  
non-dévoilement  
de déchets  
radioactifs

Par Mohamed Habili

La rencontre interministérielle franco-algérienne dite de haut niveau, la deuxième du genre entre les deux pays, qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été annulée sur demande d'Alger, non pas comme cela a été suggéré des deux côtés de la mer, par une sorte de dépit amoureux des Algériens, pour lesquels la délégation française ne serait pas suffisamment étoffée, mais pour une raison majeure. En fait, on chercherait dans la liste exhaustive des bonnes raisons susceptibles de pousser un pays à annuler une séance de travail avec un autre qu'on n'en trouverait pas qui soit meilleure. Notons tout de même que dès lors qu'il s'agit de rabaisser leur pays l'air de rien, certains médias algériens ne sont pas moins perfides que leurs homologues français. La réalité est qu'Alger voulait aborder à cette occasion un sujet de première importance à bien des égards, portant sur les déchets radioactifs générés par les 17 essais nucléaires accomplis par la France dans le Sahara algérien de 1960 à 1966. Le chef d'état-major Saïd Chanegriha a pu se rendre compte lors de sa rencontre préparatoire avec son homologue français que telle n'était pas du tout la priorité de la France.

Suite en page 3

Crise sanitaire, bons résultats du secteur et autres défis relevés

Le satisfecit de Djerad  
au monde agricole

PH/D. R.

En dépit de la conjoncture difficile qu'à traversée le pays en raison des répercussions de la crise sanitaire due au coronavirus, le secteur agricole, qui participe à hauteur de plus de 12,4 % du PIB national, a réalisé de bons résultats durant l'année écoulée, selon le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a tenu à rendre hommage aux différents acteurs du secteur qui ont su relever le défi. Page 2

Transition énergétique

Chitour explique la  
stratégie du gouvernement

Page 3

Cinéma

«Saliha» et «El waldin»  
projetés en avant-première

Page 7

Crise sanitaire, bons résultats du secteur et autres défis relevés

# Le satisfecit de Djerad au monde agricole

■ En dépit de la conjoncture difficile qu'à traversée le pays en raison des répercussions de la crise sanitaire due au coronavirus, le secteur agricole, qui participe à hauteur de plus de 12,4 % du PIB national, a réalisé de bons résultats durant l'année écoulée, selon le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a tenu à rendre hommage aux différents acteurs du secteur qui ont su relever le défi.



Ph.D. R.

Par Louisa Ait Ramdane

**D**jerad a précisé au Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire, tenu au CIC, que la production agricole a atteint 25 milliards de dollars en 2020, contre 23 milliards de dollars en 2019. Il a ajouté que le secteur a réalisé de bons résultats, malgré la situation difficile que vit le pays du fait de la pandémie de Covid-19.

«La croissance du secteur constitue un bon résultat en dépit de la conjoncture difficile qu'a traversée le pays en raison des répercussions de la crise sanitaire», a-t-il estimé. Ainsi, le Premier ministre a tenu à rendre un hommage aux différents acteurs du secteur agricole «qui ont su relever le défi pendant la crise sanitaire en offrant, en quantité et en qualité, les produits agricoles sur le marché national». «Nous avons tous relevé comment le secteur de l'Agriculture a contribué dans la lutte contre la pandémie en assurant les produits agricoles essentiels. Nos agriculteurs ont été à la hauteur en approvisionnant l'ensemble des marchés nationaux et en quantités suffisantes», a déclaré le Premier ministre. «En dépit des conditions exceptionnelles, nous avons pu, avec la contribution de l'ensemble des opérateurs dans le domaine, réaliser nombre d'acquis», a-t-il ajouté.

## Une facture alimentaire de plus de 10 milliards de dollars

Les importations alimentaires ont atteint plus de 10 milliards de dollars annuellement, a fait savoir le Premier ministre.

Pour donner l'opportunité à ce secteur de devenir le pilier central de la relance économique et réduire la facture d'importation des produits alimentaires, Djerad a appelé les différents opérateurs et professionnels, les investisseurs, les porteurs de projets, les opérateurs et les partenaires, à investir en force dans l'agriculture. «Le secteur agricole nécessite néanmoins des investissements colossaux pour être un pilier de l'économie nationale post hydrocarbures», a fait valoir le Premier

ministre qui lance un appel aux agriculteurs, aux porteurs de projets pour s'inscrire dans cette nouvelle vision en comptant sur le soutien de l'Etat. Selon lui, l'agriculture a besoin, aujourd'hui, d'un investissement fort, afin qu'elle puisse contribuer, comme pilier principal, dans la relance économique nationale escomptée. Pour lui, la relance globale du pays dépend essentiellement de la relance de ce secteur, principal moteur de la croissance et l'appui à une industrie agroalimentaire efficiente, à travers laquelle l'Algérie retrouvera sa place et son rôle parmi les Nations, au double plan régional et international.

Il a expliqué, à l'occasion, que

le gouvernement a élaboré un plan pour moderniser l'agriculture et atteindre un certain nombre d'objectifs urgents, notamment la rationalisation des dépenses publiques et la réduction de la facture d'importation.

Il a indiqué, à ce titre, que le président de la République avait donné un ensemble d'instructions pour exploiter les capacités nationales, afin d'assurer la sécurité alimentaire dans le pays. Pour réussir le pari, le ministre a souligné la création d'un bureau pour le développement de l'agriculture industrielle dans les régions du Sud et du désert, ainsi que le lancement effectif des cultures des plantes aromatiques et oléagineuses et du maïs, pour alléger les

charges d'importation qui pèsent sur l'Etat. Il s'agit également d'étendre les zones irriguées et d'utiliser des techniques d'irrigation agricole modernes pour augmenter la production de céréales et réduire progressivement ses importations. En plus d'adopter une politique nationale pour remédier aux déséquilibres marketing, a ajouté le Premier ministre.

## Pour des antennes au niveau des marchés voisins

Afin de pouvoir commercialiser leurs produits à l'étranger et hisser le volume des exportations nationales de produits agricoles, Djerad a appelé les opérateurs du secteur agricole à établir des antennes ainsi que des marchés à l'étranger, notamment dans les pays voisins.

De plus, Djerad a insisté sur l'intérêt pour les producteurs nationaux du secteur de respec-

ter les normes internationales pour que leurs produits puissent accéder aux marchés mondiaux, soulignant également la nécessité d'encadrer la chaîne logistique dans le but de faciliter l'opération d'export.

En outre, le Premier ministre a focalisé sur la nécessité d'adapter les types de culture à la nature des sols, afin d'éviter les pertes de rendement dans le but d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de réduire la facture des importations du secteur.

Par ailleurs, il a noté l'intérêt de réformer la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) pour un meilleur accès de celui-ci à l'agriculteur. La Cnma est considérée par Djerad comme un élément fondamental dans la politique agricole via sa mission d'établir la confiance entre l'agriculteur et l'administration.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 129 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (4), portant à 3 134 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 129 cas, soit 9 cas de moins par rapport au bilan d'hier (138), pour atteindre, au total, 118 645 cas confirmés.

R. N.

Ammar Belhimer au sujet des prochaines législatives

## «Transparence absolue grâce à la nouvelle loi électorale»

«**L**es prochaines élections seront organisées conformément aux normes de régularité et de transparence absolue grâce à la nouvelle loi électorale», a affirmé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un entretien accordé au site électronique «HuffPost Arabi», le ministre a souligné, concernant les législatives du 12 juin prochain, que «les urnes seront la seule voie pour l'élection des représentants du peuple».

En ce qui concerne le boycott annoncé par certains partis politiques, il rappellera «le grand nombre de citoyens désireux y participer», ajoutant que «les règles de la démocratie consistent en ce que nous respectons les décisions et la liberté de ce nombre infime de partis». Tout en affirmant la poursuite des différentes mesures prises dans le cadre de la satisfaction des revendications du hirak, Ammar Belhimer a fait savoir qu'«en parallèle avec les initiatives de bonne volonté et les mesures prises en cette difficile conjoncture, nous avons constaté des mouvements suspects et dangereux n'ayant aucun lien avec les



revendications et les objectifs du hirak». Le porte-parole du gouvernement a souligné, à ce propos, que «l'Etat est à l'affût des manœuvres, des actes de provocation et de déviations cautionnés par des parties séparatistes ainsi que des mouvements illégaux dont la référence est proche du terrorisme qui tentent d'exploiter les marches hebdomadaires».

M. Belhimer a qualifié, par ailleurs, le lien entre l'Armée nationale populaire et son peuple de «garant de l'immunité du pays», rappelant au passage les multiples expériences qu'a connues l'Algérie prouvant que «nul ne peut entamer le lien solide entre l'Armée et la patrie, ni

entre l'Armée et les différentes institutions, à l'image de la Présidence de la République».

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement a évoqué, sur un autre plan, le soutien de l'Algérie aux questions justes à travers le monde, à l'instar de la question palestinienne qui, a-t-il dit, constitue «une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage ni à aucune pression, quelles que soient la nature et la source». Aussi, il a réitéré le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie, envers laquelle sa position demeure «claire», «L'Algérie n'a eu de cesse de réaffirmer son soutien à tout accord convenu entre les par-

ties au conflit dans le Sahara occidental en vue de mettre un terme à la guerre dans la dernière colonie en Afrique», a-t-il précisé. Concernant les demandes incessantes du Maroc pour la réouverture des frontières entre les deux pays, il rappellera que l'Algérie n'est pas responsable de cette situation. «La demande de la réouverture des frontières par les responsables marocains ne suffit pas, car ces derniers doivent avoir de bonnes intentions et prendre les mesures nécessaires pour cesser les atteintes et les crimes à l'encontre de l'Algérie aux frontières, notamment le trafic des armes et de la drogue», a-t-il indiqué. Au sujet des relations algéro-françaises, notamment sur le dossier de la Mémoire, Ammar Belhimer a salué les résultats obtenus jusqu'à présent, mais, a-t-il poursuivi, «quand bien même nous apprécions les pas franchis dans ce sens, ils restent par contre en deçà des attentes, car impossible de se contenter de parties discontinues et dispersées de cette affaire de principe et fédératrice dont nous ne renoncerons pas et qui ne doit pas être utilisée comme fonds de commerce pour d'autres fins».

Aomar F./APS

## Exportations

## Le P-dg de la Cagex met en garde contre un durcissement de la législation

■ Le projet d'amendement de la réglementation des changes n'apporte aucun changement en faveur des exportateurs, a assuré, hier, Djilali Tarikat, P-dg de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex).

Par Meriem Benchaouia

**S'**exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le patron de la Cagex a jugé que ce texte de loi était trop répressif, car «il ne semble apporter aucune réponse favorable, notamment pour les exportateurs». «Bien au contraire, nos clients les exportateurs se plaignent d'un dispositif légal répressif à leur encontre et qui sanctionne le non rapatriement des créances détenues à l'étranger par des peines privatives de liberté et d'autres sanctions sur le commerce extérieur», a-t-il regretté. Selon lui, «cette mouture confond les créances nées sur l'étranger et les capitaux investis à l'étranger». Djilali Tarikat a appelé le législateur à aller dans le détail et à faire la distinction entre le capital et l'argent. Soulignant que le législateur ne laisse aucune place à la bonne

foi de l'opérateur algérien, le P-dg de la Cagex a estimé qu'il devrait y avoir une grande différence dans les fondements juridiques qui régissent les capitaux investis à l'étranger et les créances nées sur l'étranger. «Lorsqu'une entreprise algérienne investit à l'étranger, elle est tenue de rapatrier les dividendes, soit les bénéfices réalisés à l'étranger. Donc, s'il y a un non-rapatriement des dividendes, oui c'est l'entreprise qui a fauté et qui mérite d'être sanctionnée. Mais dans le cas des créances nées sur l'étranger, l'exportateur algérien prépare la commande et l'exporte. Le commerce extérieur comporte toujours le risque de ne pas être payé par son acheteur à l'étranger. L'actuelle loi sanctionne l'exportateur en cas de non-paiement et c'est un tort», a-t-il expliqué. «Au lieu que le dispositif légal s'attelle à récupérer les créances détenues à l'étranger et donc à viser le fautif qui est l'acheteur étranger, il s'oriente vers l'exportateur algérien», a-t-il poursuivi. Pour lui, «l'exportateur est doublement sanctionné. D'abord il perd son argent et en plus il risque la prison». Pour encourager le commerce et l'industrie, a-t-il insisté, «il faut considérer que les investisseurs et les exportateurs sont de bonne foi. C'est comme cela qu'on peut créer la confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques». «À mon sens, toutes les lois écono-



Djilali Tarikat, P-dg de la Cagex

miques et commerciales doivent être des lois de facilitation, non pas des lois répressives», a-t-il ajouté. «Notre pays a besoin de multiplier par dix le volume des exportations. Malheureusement, ce n'est pas avec ce type de dispositif légal que demain il y aura de plus en plus d'exportateurs», a fait savoir l'invité de la radio. Pour ce faire, a-t-il poursuivi, le dispositif légal doit être plus souple pour espérer concrétiser la volonté d'augmenter les exportations hors hydrocarbures. «Il faut que le législateur s'inspire des textes qui sont en cours d'élaboration pour encourager l'émergence de la start-up et réduire la facture d'importation des services. L'exportation de tout pro-

duit, service ou autre, doit être favorisée», a-t-il insisté. «Les opérations de commerce extérieur comportent toujours des risques et c'est pourquoi la Cagex a été créée. Or, le dispositif légal en préparation ne tient pas du tout compte de l'assurance exportation qui garantit le non rapatriement», a déploré Djilali Tarikat qui appelle le législateur à plus de cohérence. «Si l'ordonnance 96-06 sur l'assurance-crédit date de janvier 1996, l'ordonnance 96-22 date de juin 1996. Il aurait été logique que la seconde prenne en compte, dans les visas, la protection contre le non rapatriement apportée par l'ordonnance 96-06», a-t-il dit.

M. B.

## Présidence

## Tebboune signe un décret portant création de l'Observatoire national de la société civile

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, le décret présidentiel portant création de l'Observatoire national de la société civile.

Le chef de l'Etat avait ordonné, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres tenue le 21 mars dernier, de procéder "immédiatement" à l'installation de l'Observatoire national de la société civile, car étant "un des piliers les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions en vue de promouvoir la contribution de la société civile dans la gestion des affaires publiques".

A ce titre, le Président Tebboune avait ordonné la mise en œuvre "immédiate" des dispositions de ce décret en procédant à l'installation, "dans les plus brefs délais", de l'Observatoire.

Conformément aux dispositions de la Constitution, l'Observatoire national de la société civile est un organe consultatif placé auprès du président de la République. Il émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile.

L'Observatoire contribue également à "la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national".

R. N.

## Transition énergétique

## Chitour explique la stratégie du gouvernement

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a expliqué, hier à Alger, la stratégie du gouvernement pour réaliser la transition énergétique ainsi que le programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à l'horizon 2030.

Lors de son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence sur la transition énergétique durable et innovante, organisée par son département en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie (Pnud), le ministre a indiqué que cette conférence sera l'occasion de «faire le point sur ce que nous savons faire et ce que nous devons faire» afin de combattre les changements climatiques, faisant référence à l'Algérie.

M. Chitour a précisé que cette conférence permettra d'évaluer les voies et moyens à même d'en finir avec la «boulimie énergétique», avec des ateliers qui déboucheront sur des propositions qui contribueront à sortir de la situation actuelle de dépendance aux énergies fossiles.

Le ministre a souligné, en

outre, que ces journées seront l'occasion de parler des ambitions de l'Algérie pour combattre les changements climatiques et faire en sorte que l'Algérie respecte ses engagements et se tourne résolument vers le futur et, pourquoi pas, arriver «à la stabilité et à la neutralité carbone».

De son côté, la représentante résidente du Pnud en Algérie, Blerta Aliko, a estimé que cette conférence marque le début d'une coopération «prometteuse» entre le ministère et le Pnud, pour développer et adopter des modèles économiques moins dépendants aux énergies fossiles et ainsi préserver les grands équilibres biologiques de la planète pour le bien des générations futures.

M<sup>me</sup> Aliko a précisé que le but de cette conférence était de réunir l'ensemble des acteurs du secteur des Energies renouvelables afin d'agir comme une «plateforme d'intelligence collective» et de formuler des recommandations pour des actions «concrètes» en vue d'accélérer la transition énergétique en Algérie et développer les énergies renouvelables. Cela en plus de discuter des conditions à mettre en place pour promouvoir les énergies propres et des méca-

nismes de promotion de l'innovation, a-t-elle ajouté.

A noter que les travaux de cette conférence, qui s'étaleront sur deux jours (lundi et mardi) au Centre international des conférences (CIC), ont vu la présence de plusieurs membres du gouvernement et de hauts cadres de l'Etat, en plus des représentants du secteur économique public et privé et des agences nationales spécialisées. Au menu de la conférence, l'organisation de deux panels, avec comme thèmes «Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique», pour le premier, et «Innovation, technologie et création de richesses dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», pour le second. Cela en plus de l'organisation de plusieurs ateliers qui auront pour thèmes «Développement et promotion des énergies renouvelables en Algérie», «Développement et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie», «Recherche et développement, formation et viviers locaux de l'innovation dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique», et «Responsabilité sociale et employabilité».

K. L.

## LA QUESTION DU JOUR

Le 18<sup>e</sup> crime de non-dévoilement de déchets radioactifs

Suite de la page une

**A**près cela quel intérêt y aurait-il eu à maintenir le rendez-vous ? Aucun, du point de vue algérien en tout cas. 17 crimes commis coup sur coup tout à la fois contre l'Algérie et ses habitants, contre l'humanité tout entière, et contre la planète, on se demande si un autre pays que la France en est capable. Et puis voilà qu'un 18<sup>e</sup> vient s'ajouter à eux, tout récent, tout fumant encore celui-là, de surcroît étrange dans le temps : le refus de la France de révéler où elle avait caché les scories de ses méfaits, pour que les Algériens puissent s'en garder dans la mesure du possible, en attendant de pouvoir les traiter de façon à amoindrir leurs effets combien mortels. Il faut bien comprendre de quoi il s'agit en l'occurrence, afin que tout le monde soit à même d'en mesurer la perversité profonde. Ce que la France ne veut pas, ce n'est pas assumer ses responsabilités dans les 17 crimes en question, c'est juste ne pas indiquer aux Algériens où se trouvent les déchets radioactifs qui en sont issus. Serait-ce parce qu'elle répugne foncièrement à voir déterrer les preuves, les vestiges tangibles de ses méfaits, et que tant que ceux-ci sont enfouis, elle peut encore s'entretenir dans l'illusion que ses crimes n'ont pas été commis ? Personne en effet n'a envie de voir ses cadavres ressurgir à la lumière, plus vivants que jamais, et sinon en soi du moins dans le souvenir de ceux qui les ont subis. Le mot de cadavres n'est pas employé ici par hasard, ni seulement pour faire métaphore. Peut-être en effet que si la France ne veut pas révéler les emplacements de ses déchets, c'est qu'il y en a d'un autre type, d'une autre nature, et dont la découverte attirerait sur elle une réprobation plus grande encore. Plus elle persiste dans son refus aux demandes algériennes légitimes, plus elle accreditte la thèse que lors de ses expérimentations de mort elle ne s'est pas servie de d'animaux vivants et de cadavres humains, mais aussi de cobayes humains vivants, Algériens forcément, un soupçon qui s'attache à elle depuis le début. Cela expliquerait en tout cas qu'elle fasse encore de ses déchets un secret d'Etat. Si dans les sables du Sahara elle a enfoui autre chose que des produits et du matériel radioactifs, ce qui est déjà une abomination contre tout, mais aussi des irradiés vivants, elle n'est pas prêt de rien nous révéler. C'est à nous, avec l'aide d'amis compétents à travers le monde, de les trouver, et de les traiter comme il se doit.

M. H.

## Calamités estivales

# Campagne de prévention de la protection civile sur les feux de récolte

■ La Direction générale de la Protection civile a lancé, lundi à partir des wilayas d'Adrar et Timimoune, une campagne de prévention et de sensibilisation aux incendies de récolte, dans le but de «réduire» les pertes résultant des incendies agricoles et de leurs impacts économiques, indique un communiqué de cette institution.

Par Hocine Y.

«**E**n Application du programme annuel de prévention et de sensibilisation, et contenu de

Région centre du pays  
**Alliance Assurances récompense ses meilleurs conducteurs**



**DANS L'OPTIQUE** d'évaluer ses résultats commerciaux du premier trimestre 2021, Alliance Assurances a organisé, dimanche 11 avril à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (ESHRA) (Ain Banian), une troisième rencontre (après celles de Sétif et Oran).

En effet, lors de ce regroupement, le Top Management, les directeurs et chefs de départements centraux (Centre Est, Ouest et Blida), ont passé en revue les résultats réalisés lors du trimestre qui vient de s'écouler et ont débattu des voies et moyens de promouvoir ces derniers avec des membres du réseau commercial et des chefs d'agences.

Par ailleurs, en marge de cette journée, les meilleurs conducteurs desdites régions, se sont vu honorer et récompenser. Il s'agit des plus anciens assurés qui n'ont jamais fait l'objet d'un sinistre. Il convient de souligner que cette initiative est une première dans le secteur des assurances en Algérie. À travers cette action exclusive, Alliance Assurances félicite ses meilleurs conducteurs de leur bonne conduite tout en les remerciant de leur fidélité. En marge de cette rencontre, Alliance Assurances a déclaré son intention de lancer l'assurance Takaful dans un avenir proche. En adéquation avec la politique du pays dans la promotion de la finance islamique, la Compagnie est, en effet, sur le point de mettre en place une équipe d'experts pour le lancement de l'assurance islamique (Takaful).

Enfin, à l'occasion de l'avènement du mois sacré, Alliance Assurances souhaite un très bon Ramadhan à l'ensemble des Algériens dans le monde entier.

Communiqué

l'opération de récolte précoce au niveau des wilayas du sud du pays, la Direction générale de la Protection civile organise une campagne de prévention et de sensibilisation sur les incendies de récoltes, à partir du 12 avril 2021. Le coup d'envoi officiel sera donné au niveau des wilayas d'Adrar et Timimoune», précise la même source.

Cette campagne de prévention a pour objectif de «réduire les pertes résultant des incendies agricoles et de leurs impacts économiques», et de contribuer au «renforcement» de la sécurité alimentaire en collaboration avec la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), explique la DGPC.

Il fait savoir également que cette campagne cible la catégorie d'agriculteurs et cultivateurs afin de les sensibiliser à la nécessité de «respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives, afin d'éviter le déclenchement des incendies, ainsi que les dispositifs à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte». La Protection civile prévoit, entre autres, l'animation de sessions de formation sur «l'application des normes de sécurité et l'utilisation des moyens d'extinction primaire».

La DGPC a, à ce propos, mis en place au profit des agriculteurs un dispositif «opérationnel» composé de moyens humains et matériels d'extinction d'incendie, visant à «maîtriser et éteindre les incendies dès leur déclenchement et



PHD.R.

à éviter les pertes de récoltes agricoles». Il est souligné, à ce sujet, que les services de la Protection civile ont «renforcé» et «renouvelé» les moyens matériels de production nationale de lutte contre les incendies.

Par ailleurs, la DGPC relève que l'analyse des statistiques des cinq dernières années fait ressortir que les causes principales du déclenchement des incendies sont liées à «l'absence

d'application des mesures préventives de protection des champs agricoles, la purification de l'environnement des alentours des terres agricoles, la non-extraction des herbes sèches, l'absence de la distance de sécurité entre les routes et les champs agricoles, ainsi que le manque des citernes d'eau avec une capacité suffisante pour maîtriser les débuts d'incendie par les agriculteurs avant l'arrivée des secours de la

Protection civile». Il s'agit également de «l'absence de nettoyage et l'incinération des ordures, et le fait d'effectuer la récolte aux heures de grande chaleur et le non entretien des moissonneuses batteuses».

Les services de la PC rappellent que l'année 2020 a enregistré des pertes estimées à 5 955 hectares de récoltes (blés et d'orges), 262 552 arbres fruitiers et 426 932 bottes de foin».

H. Y.

## Enseignement supérieur

# Réflexion pour de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé, hier, à lancer une réflexion pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale, mettant en avant la nécessité d'améliorer la qualité de la formation en sciences médicales.

Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de la rentrée de la formation en doctorat et de la formation en résident en sciences médicales, diffusée par visioconférence au niveau de tous les établissements de l'Enseignement supérieur, M. Benziane a souligné la nécessité de «lancer une réflexion pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale et d'accompa-

gnier le secteur de la Santé dans la production de médicaments pour subvenir aux besoins nationaux et hisser l'Algérie au rang des pays exportateurs».

«L'Algérie a, dans une certaine mesure, relevé le défi d'assurer une couverture quantitative de médecins spécialistes à travers les régions du pays, à l'exception de certaines spécialités rares», a ajouté le ministre.

Il a insisté, dans ce sens, sur «la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la qualité de la formation en sciences médicales, à la faveur d'un travail permanent et d'une coordination avec le ministère de la Santé pour assurer les conditions pédagogiques de la formation, notamment dans les lieux de stage». A cette occasion, M. Benziane a appelé «la corpora-

tion universitaire à déployer tous les efforts pour hisser l'université algérienne au rang des universités mondiales développées, et ce, à travers la formation d'étudiants en mesure de réaliser des recherches scientifiques innovantes et de qualité».

Dans cette perspective, «il est nécessaire de réhabiliter les formations en doctorat, en adoptant une stratégie globale inclusive de tous les acteurs pour une prise en charge optimale des besoins effectifs des différents secteurs».

«Le secteur a procédé à l'élaboration d'un nouveau concept pour l'ouverture des domaines de formation au cycle doctorat à lancer à partir de la prochaine entrée universitaire, prenant en considération les domaines de recherche dont la priorité est

définie dans le cadre des programmes nationaux de la recherche», a fait savoir le ministre.

S'adressant aux doctorants, le ministre a appelé à «faire de l'université une locomotive du développement socio-économique sur tous les plans, et ce, pour l'édification de l'Algérie nouvelle». Il les a invités à «accorder davantage d'importance à la qualité des thèses soutenues, et ce peu importe la durée de préparation».

Et de rappeler les moyens et équipements mis à la disposition de l'université, lui permettant d'accomplir au mieux son rôle socio-économique, notamment en cette conjoncture nécessitant la conjugaison de tous les efforts pour bâtir l'Algérie nouvelle.

Lyes G.

Pétrole

# Le Brent remonte à plus de 63 dollars

■ Les prix du pétrole abondaient la semaine en petite hausse hier, les investisseurs revenant à leur principal sujet d'attention, l'équilibre entre offre et demande d'or noir, mis à mal par l'évolution de la pandémie de Covid-19.



Ph.D. R.

Par Samia Y.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 63,15 dollars à Londres, en hausse de 0,32 %.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai gagnait 0,12 %, à 59,39 dollars.

«Les cours du brut continuent à se consolider dans l'attente de nouveaux éléments», a fait remarquer Jeffrey Halley, analyste.

Faute de développement majeur sur le front du pétrole, les investisseurs se recentrent sur l'équilibre entre offre et demande, avance l'analyste Naeem Aslam. «Les préoccupations qui entourent l'offre», amenée à

croître notamment à mesure que le robinet d'or noir des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés se rouvre, «seront probablement résolues par la hausse de la demande», veut-il croire.

Plusieurs pays européens, dont la France, vivent toujours avec des mesures de restrictions

très fortes qui entravent la consommation de brut mais d'autres comme le Royaume-Uni semblent entrevoir le bout du tunnel. Ainsi, les commerces non essentiels comme les coiffeurs, les terrasses des pubs et les salles de gym rouvrent par exemple lundi (hier) en Angleterre, confinée depuis janvier.

En Asie, «les "nouvelles vagues" apportent leurs lots de risques sur la consommation d'or noir», tempère Stephen Innes, analyste. L'Inde a dépassé hier le Brésil en tant que deuxième pays le plus touché par le Covid-19, en enregistrant un nouveau record de plus de 168 000 nouvelles contaminations par jour.

Le pays a enregistré plus de 873 000 contaminations ces sept derniers jours – une augmentation de 70 % par rapport à la semaine précédente. Et une quarantaine de provinces thaïlandaises ont imposé des restrictions à l'entrée sur leur territoire et des mesures de quarantaine pour les visiteurs en provenance de Bangkok et d'autres villes de Thaïlande, redoutant une extension de l'épidémie.

S. Y.

Gestion des risques bancaires

## Une convention de coopération entre l'ENSSEA et l'IFB

Une convention de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Enssea) et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ayant pour objet le lancement d'un programme de formation en vue de l'obtention du diplôme de Post Graduation spécialisée en mesure et gestion des risques bancaires – PGS MGRB.

La convention a été signée par Malek Othman, DG de l'IFB

et Ahmed Zekan, DG de l'Enssea. Intervenant à cette occasion, M. Malek a précisé que cette convention se veut «un trait d'union entre le volet pratique et académique», faisant savoir qu'elle est dédiée à la formation des cadres bancaires leur permettant d'obtenir le PGS MGRB.

Constituée de 20 étudiants, la première promotion entamera la formation de 18 mois à partir du 21 octobre prochain, a poursuivi le DG de l'IFB, ajoutant que l'en-

cadrement est assuré par des docteurs et des professionnels en la matière.

La formation permet aux cadres bancaires de se spécialiser dans la maîtrise des fondamentaux et des techniques de mesure et de gestion des risques d'une Banque commerciale.

De son côté, M. Zekan a mis l'accent sur l'importance du lien Université-secteur économique pour la formation des spécialistes dans la finance, notamment en termes de techniques

de mesure et de gestion des risques. L'idée de création de cette formation est née des besoins exprimés par la place en matière de spécialistes et d'experts en Banque et en finance et particulièrement en gestion des risques bancaires, ont affirmé les organisateurs, soulignant que la formation concilie entre les exigences académiques et les besoins professionnels et opérationnels du métier fondamental de risque bancaire.

Younès S.

Région MENA  
Retour aux PIB  
pré-Covid dès 2022 pour  
les pays les plus vaccinés

LES ÉCONOMIES du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) qui auront le plus vacciné leur population contre le Covid-19 retrouveront l'an prochain leur niveau d'avant la pandémie, a affirmé le Fonds monétaire international (FMI), relevant ses prévisions de croissance régionale pour 2021. La région MENA, qui comprend tous les pays arabes et l'Iran, a connu une contraction de 3,4 % de son PIB en 2020, selon les dernières estimations, en raison de la baisse des prix du pétrole et des mesures de confinement prises pour empêcher la propagation du coronavirus. Selon le FMI, la croissance dans la région va s'accélérer pour atteindre 4 % cette année, soit une hausse de 0,9 point par rapport à sa dernière projection publiée début février. Dans son rapport sur les perspectives économiques régionales publié dimanche, le FMI dit s'attendre à ce que les niveaux de PIB des pays qui ont le plus vacciné atteignent l'année prochaine les niveaux de 2019, tandis que pour les autres, la reprise se produira plus tard, entre 2022 et 2023. «Cette reprise à plusvitesse se situe à différents niveaux, entre ceux qui sont rapides dans la vaccination (...), ceux qui seront lents et ceux qui seront en retard», a déclaré Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale au FMI. «Le déploiement du vaccin et la réponse politique jouent un rôle important dans la qualité et la profondeur de la reprise économique», a-t-il ajouté. Certains pays de la région, en particulier dans le Golfe, ont lancé de vastes campagnes de vaccination. Mais l'accès aux vaccins reste un défi pour de nombreux autres pays en raison de pénuries, de retards de livraisons, de conflits internes et de difficultés financières. Après une contraction de 4,8 % en 2020, les Etats du Golfe devraient connaître une croissance de 2,7 % cette année. Le Liban, frappé par des crises économique, sociale et politique, est le seul pays de la région où l'activité devrait encore se contracter après une récession de 25 % en 2020.

R. E.

Adrar

## Une moisson de près d'un million de qx de blé attendue cette saison

Une récolte de près d'un million de quintaux (qx) de blé est attendue cette saison dans la wilaya d'Adrar, au terme de la campagne de moisson lancée depuis le périmètre agricole «1<sup>er</sup>-Novembre» au sud d'Adrar, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Cette moisson prévisionnelle se répartit entre le blé dur cultivé sous-pivot avec 724 000 quintaux, le blé dur en culture traditionnelle avec plus de 23 850 quintaux, ainsi que le blé tendre sous-pivot avec plus de 36 495 quintaux et le blé tendre en culture traditionnelle avec plus de 133 300 quintaux, a-t-on indiqué. La superficie emblavée

cette année dépasse les 16 000 hectares pour le blé dur sous pivots et 795 ha en culture traditionnelle, contre 629 hectares pour le blé tendre sous-pivots et 4 434 hectares de blé tendre en culture traditionnelle, a précisé la DSA. Donnant dimanche le lancement officiel de la campagne de moisson, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a salué les efforts déployés par les agriculteurs pour développer la céréaliculture au niveau de ce site, en dépit des contraintes naturelles et des conditions exceptionnelles liées à la pandémie du Covid-19, s'engageant à leur assurer l'accompagnement nécessaire à travers la prise en charge de leurs préoccupations

liées à l'électrification et l'assouplissement des procédures. Le chef de l'exécutif de wilaya a également appelé les jeunes à se lancer dans l'investissement agricole en créant des coopératives dans le cadre de la concession agricole, à la faveur des mesures prises par les autorités locales pour renforcer la numérisation et l'assainissement du foncier agricole qui a déjà permis de récupérer 150 000 hectares de terres attribuées et restées inexploitées. «La wilaya d'Adrar a les capacités de devenir leader dans la production céréalière à l'échelle nationale, et contribuer ainsi au renforcement de l'économie nationale et des exportations hors hydrocarbures», a-t-

il estimé. Pour les besoins de la campagne de moisson de cette saison, 81 moissonneuses ont été mobilisées, en plus de 130 camions pour le transport de la récolte vers les points de collecte, a indiqué le directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar, Mokhtar Hamdani. Un point de collecte supplémentaire a été prévu aussi dans chacune des communes de Zaouiet-Kounta, Aoulf et Amguiden, en plus du renforcement du point de stockage principal à Adrar de deux bascules en vue d'atténuer la pression et d'accélérer les procédures d'emmagasinement, a-t-il également fait savoir.

N. T.

Tomate industrielle à Chlef

# Prévision d'une hausse de 20 % dans la moyenne de rendement

■ Les prévisions des services agricoles de la wilaya de Chlef tablent, cette année, sur une hausse de l'ordre de 20 % dans la moyenne de rendement de la tomate industrielle à l'hectare, a-t-on appris auprès de la structure.

Par Lyes B.

«**N**ous prévoyons une hausse du rendement de l'ordre de 20 %, comparativement à la campagne écoulée», a indiqué le directeur local des services agricoles (DSA), Missoum Tahri, en marge d'une rencontre régionale pour la promotion de la filière de la tomate industrielle. Le responsable a fait cas d'une prévision de rendement de plus de 1 200 qx à l'hectare pour la présente campagne agricole, contre 750 qx/ha, l'année dernière, et pas plus de 200 qx/ha en l'an 2000.

Il a cité, à l'origine de cette hausse, le «développement des techniques d'irrigation agricole et de fertilisation, outre la culture de variétés hybrides de tomate industrielle, réputées pour leur haut rendement».

Cette prévision en hausse a été corroborée par le président du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate industrielle de Chlef, Mohamed Benyamina, qui prévoit «une production de tomate abondante pour cette campagne agricole, avec une moyenne de rendement estimée à 1 300 qx/ha», a-t-il indiqué, esti-

mant que les «températures climatiques ont grandement contribué au développement des plants de tomates dans des conditions naturelles favorables», a-t-il observé.

Il a également salué la décision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, dernièrement, portant sur l'affectation d'un volume de deux millions de m<sup>3</sup> des eaux du barrage Sidi Yakoub, de la commune d'Ouled Abdelkader, à l'irrigation des surfaces de tomate industrielle, au regard du manque enregistré dans les chutes pluviales, durant cette saison, a-t-il souligné. Toujours selon M. Benyamina, la wilaya compte une surface de près de 1 500 ha de tomate industrielle, dont les propriétaires ont signé des contrats avec des unités de transformation, tandis que 500 autres n'ont pas de contrats. Soit une surface globale de 2 000 ha de tomate industrielle concentrée principalement dans la commune d'Ouled Abdelkader.

Les capacités de transformation des unités privées de la wilaya sont estimées à près de 1 340 tonnes de tomates/J, contre pas plus de 240 T/J, il y a quelques années, selon les données fournies par la DSA.

A noter que cette rencontre régionale a été organisée par l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), avec la participation de partenaires et opérateurs du secteur des wilayas de Chlef, Tipasa, Ain Defla et Relizane.

«Cette rencontre, inscrite au titre de la mise en œuvre des instructions émises par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, lors de sa dernière visite dans la wilaya, vise l'organisation et l'encadrement de la production de la tomate industrielle dans la région», a indiqué le directeur



général de l'Onilev, Mohamed Kherroubi. Il a souligné, parmi les objectifs assignés à cette rencontre, l'accompagnement des agriculteurs et producteurs qui ont exposé, à l'occasion, leurs préoccupations et problèmes rencontrés durant la saison écoulée, à l'entame de la campagne de collecte et de transformation du produit (juillet), en vue de leur aplanissement, à travers la mise au point d'un programme spécial pour la livraison de la tomate industrielle aux unités de transformation et éviter des pertes à l'ensemble des parties concernées par l'opération de production et de transformation, a-t-il ajouté.

Le responsable a également

souligné le fait que l'Algérie a «atteint une autosuffisance en matière de double concentré et de triple concentré de tomate, qui ne sont plus importés depuis deux ans, grâce aux nouveaux investissements réalisés dans ce domaine, et au soutien de l'Etat, ayant permis de renforcer la place de cette filière sur l'échiquier de l'économie nationale et de contribuer à la création de la richesse», s'est-il félicité.

L'opportunité a également donné lieu à l'explicitation des différences entre les producteurs et les unités de transformation, et entre ces dernières et l'Onilev, aux fins de bénéficier des taxes de soutien, fixées à 4 DA/kg, pour les producteurs, et 1,5

DA/kg, pour les unités de transformation.

Les agriculteurs participants à cette manifestation ont loué l'organisation de ce type de rencontres qui leur permettent, ont-ils dit, d'«exposer leurs préoccupations et de communiquer avec différentes parties concernées par la promotion et l'encadrement de la filière de la tomate industrielle, devenue un segment important du secteur agricole, voire même de l'économie nationale», ont-ils assuré.

Des représentants de banques nationales et de sociétés d'assurances ont aussi pris part à cette rencontre, aux côtés d'étudiants du domaine agricole. L. B.

Illizi

## Plus de 910 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

PAS MOINS de 916 foyers dans la commune d'Illizi seront raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel, dont les travaux de réalisation viennent d'être lancés, a-t-on appris des services de la wilaya.

Retenue au titre du programme de généralisation de cette énergie dans la wilaya, cette opération, d'un montant de plus de 70 millions DA, porte sur le raccordement des foyers ciblés et structurés en dix quartiers, à travers un réseau de distribution de 17 km.

Le coup d'envoi du projet a été donné au niveau du quartier Belbachir, plus grand quartier de la ville d'Illizi, avec un objectif de 307 branchements, avant de toucher les autres quartiers, dont celui de Khemaya Amghar.

Le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a, lors du lancement des travaux, mis l'accent sur le respect des délais de réalisation de ce projet, pour permettre aux citoyens d'utiliser cette énergie dans les meilleures conditions.

Il a indiqué, en outre, que le programme de distribution du gaz naturel concernera 18 quartiers de la commune d'Illizi, y compris les dix pour lesquels les travaux ont été lancés.

R. R.

Oran

## Relogement de 102 familles à Bir El Djir

Pas moins de 102 familles vivant dans des habitations précaires au niveau des quartiers «Ibn Sina», «El Badr» et «El Mokrani» de la commune d'Oran et détentrices de pré-affectations ont été relogées dans la localité de Belgaid, relevant de la commune de Bir El Djir. L'opération de relogement, concernant 80 familles qui habitaient dans des logements précaires à hai «Ibn Sina», alors que le reste vivait à hai «El Mokrani» et hai «El Badr», a débuté aux environs de 06h00, en présence des autorités locales et les services techniques de la commune d'Oran et a mobilisé un nombre d'agents communaux de même

que des camions pour assurer le déménagement dans de «bonnes conditions».

Immédiatement après l'opération de relogement, les services compétents de la commune d'Oran ont procédé à la démolition des habitations précaires pour éviter leur réoccupation de nouveau. Les bénéficiaires de ce programme ont exprimé leur joie de pouvoir habiter dans des logements décentes, surtout que cette opération intervient à quelques jours seulement du mois de ramadhan. A noter que le pôle urbain de Belgaid, qui comprend 4 400 logements, dispose de l'ensemble des conditions y compris les aires de jeu

pour enfants et diverses structures d'équipements publics et autres.

Pour sa part, le chef de daïra d'Oran, Rahmouni Mourad, a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'opération de relogement, qu'il sera procédé prochainement à l'affichage de la liste des bénéficiaires du quota de 3 900 logements publics locatifs au profit de résidents de la daïra d'Oran qui ont été recensés, notés et ayant formulé des demandes de logement social.

La commission de daïra, chargée d'établir les listes des bénéficiaires, a procédé, il y a peu, à l'étude de 18 700 dossiers de

demandes de logements sociaux sur un total de 47 000, dont 6 000 ont fait l'objet d'un refus du fait que ces demandeurs ont déjà bénéficié de logement ou d'un lot de terrain, ou ne répondant pas à certains critères légaux en vigueur dans ce domaine.

Ce quota de logements englobe 2 000 LPL dans la localité d'Ain El Beïda, une agglomération rattachée à la commune d'Es-Sénia, 1 000 similaires dans la commune de Oued Tlélat et 900 autres dans les sites de hai «El Barki» et hai «Cheklaoua» dans la commune d'Oran, a-t-on indiqué.

A. Y.

## Cinéma

## «Saliha» et «El waldin» projetés en avant-première

■ La salle Ibn Zeydoun (Alger) a abrité l'avant-première du long métrage «Saliha», réalisé par Mohamed Sahraoui et le court métrage «El Waldine» (Les parents) de Maouchi Khellaf, sous le patronage du ministère de la Culture et le soutien du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC).

Ph.D.R.



Par Adéla S.

Inspiré de faits réels, «Saliha» retrace avec brio le parcours militant de la martyre Zoubida Ould Kablia, jeune médecin à l'époque ayant quitté l'université pour rallier les rangs de l'Armée de Libération Nationale à Mascara, se dévouant entièrement au service de sa patrie.

Le film est écrit par le scénariste Rabah Drif et adapté d'un livre du moudjahid Ali Amrane, un compagnon d'arme de l'héroïne «Saliha», avec la collaboration du moudjahid et homme d'Etat, Dahou Ould Kablia (son frère).

Concernant le casting, Mohamed Sahraoui a engagé des comédiens connus, à l'instar de la jeune Souha Oulha qui a interprété le rôle de Saliha, en sus de Mohamed Frimehdi, Fadila Achmaoui, Mabrouk Farroudji, Menad Mbarek, Keradi Nadir et Halim Zribea, ayant tous excellé dans le jeu d'acteur ainsi

qu'à la maîtrise du dialecte de la région.

Approché par l'APS au terme de la projection de son film, le réalisateur a estimé que cet œuvre était un hommage à tous les martyrs qui s'étaient sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie.

La soirée a vu également la projection, en avant-première, du court métrage «El Waldine», du réalisateur Maouchi Khellaf, qui traite une question sociale à dimension humaine racontant l'histoire de la vieille «Nana Fatma», abandonnée par son fils et sa femme.

La vieille s'adonnait à la mendicité pendant des années avant qu'elle ne soit retrouvée par son petit-fils Ahcène qui arrive à convaincre ses parents de demander pardon et ramener la vieille chez eux.

Tourné dans la région d'Adekkar (Béjaia) et produit avec un petit budget, le film a été écrit par Kamel Amari.

A. S.

## Veillées du mois de ramadhan

## Des soirées spéciales Inchad et Madih

Un programme culturel et artistique spécial pour le mois sacré est élaboré par le ministère de la Culture et des Arts, a annoncé, dimanche, la ministre du secteur, Malika Bendouda. Il s'agit de plusieurs festivals et manifestations culturels à vocation spirituelle, dont l'Inchad (chants religieux) et le Madih (louanges au Prophète), a annoncé la même responsable lors d'une rencontre à Alger. Ce programme spécial Ramadhan verra l'organisation de cinq festivals régionaux consacrés à l'Inchad et au Madih, un festival dédié à la calligraphie arabe et des manifestations musicales, cinématographiques, théâtrales et littéraires, dont certaines via Internet pour les wilayas confi-

nées. Intervenant à cette occasion, M<sup>me</sup> Bendouda a appelé à «mettre en exergue la culture locale» dans les programmes des établissements et associations, notamment l'Inchad et le Madih, déplorant des défaillances de la part de certains dans la promotion de la culture locale dans une optique innovation.

Pour la ministre, «la consécration de cette réitération va à contre-courant de la vocation même de ces établissements et associations, qui consiste à promouvoir la culture locale pour mettre en exergue sa diversité dans la cadre de la richesse culturelle de l'Algérie». Saluant, par ailleurs, le rôle de la société civile, notamment les associations culturelles auxquelles son

secteur accorde «un intérêt particulier», elle a évoqué leur contribution durant la pandémie Covid-19. Pour sa part, le conseiller du président de la République en charge des zaouïas et associations religieuses a estimé «important de puiser l'Inchad et le Madih dans le patrimoine local», en vue de sa préservation et sa promotion auprès de la jeunesse, citant plusieurs poètes dont Sidi Boumediène El Ghaouti et Sidi Lakhdar Benkhallouf. «La mémoire est la boussole de la constance de la vision civilisationnelle à laquelle aspire l'Algérie, sans renier le passé ou s'ouvrir à outrance à l'extérieur», a-t-il soutenu, saluant les nombreuses distinctions remportées par des «Mounchidine» algériens au niveau arabe.

A ce propos, il a estimé que «le mois sacré est une opportunité pour mettre en valeur la personnalité algérienne et s'enorgueillir en mettant en relief les grandes figures algériennes dans la récitation du Coran, l'aspect novateur des confréries soufies, et les différences constantes de la culture algérienne en termes d'habit, de chant, de poésie...». En conclusion, M. Belakhdar a souligné «le rôle de la culture spirituelle et religieuse pour faire face aux tentatives désespérées de certains aux visées politiciennes connues et mercantiles étroites versant dans l'alarmisme et qui résumant le ramadhan à la nourriture en omettant sa dimension religieuse et spirituelle...».

H. Y.

## Festival du film arabe de Malm

## «Their Algeria» de Lina Soualem décroche un prix

Le film «Their Algeria» (Leur Algérie), de la Franco-Algérienne Lina Soualem, a décroché le Prix spécial du jury pour le concours des films long métrage au Festival du film arabe de Malm (Suède). A travers son film «Their Algeria» (2020), une production algéro-franco-qata-

rie, la réalisatrice Lina Soualem raconte l'histoire de ses grands parents Mebrouk et Aicha, séparés après plus de 62 ans de vie conjugale, en plongeant dans la mémoire des premiers migrants algériens en France.

Par ailleurs, le film tunisien «L'Homme qui a vendu sa peau»,

de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, lequel figurerait sur la liste définitive des nominations des Oscars du meilleur film international cette année, a rafilé le Prix du meilleur long métrage.

Le programme de la 11<sup>e</sup> édition du festival a enregistré la

participation de près de 40 films de 23 pays, en présence des organisateurs et dont les festivités ont été retransmises via Internet.

Créé en 2011, le Festival de Malm tend à créer des passerelles entre la culture arabe et les cultures occidentales à travers

des films, étant un langage visuel mondial. Le festival avait annoncé, au terme de l'édition précédente en octobre dernier, avoir changé la date de son rendez-vous annuel qui sera organisé désormais en avril de chaque année.

L. B.

## A deux semaines des Oscars

## «Nomadland» triomphe aux Bafta

Deux semaines des Oscars, «Nomadland» de Chloé Zhao a triomphé dimanche à la cérémonie des récompenses britanniques du cinéma, les Bafta, qui se voulaient cette année plus diverses.

Hymne à la gloire de hippies modernes sillonnant les Etats-Unis, «Nomadland» a été le grand succès d'une soirée retransmise depuis le Royal Albert Hall à Londres, sans public. Il a récolté quatre prix :

meilleur réalisateur (Chloé Zhao), meilleur film, meilleure actrice (l'Américaine Frances McDormand) et meilleure photographie. Chloé Zhao, seulement deuxième femme sacrée dans la catégorie meilleur réalisateur, a rendu hommage à «la communauté nomade qui nous a si généreusement accueillis dans sa vie, elle a partagé avec nous ses rêves, ses luttes». Déjà sacrée aux Golden Globes fin février, elle apparaît désormais

en position de force pour les Oscars, pour lesquels elle cumule quatre nominations, une première pour une femme.

Anthony Hopkins a été sacré meilleur acteur pour son interprétation d'un vieil homme sombrant dans la démence dans «The Father», du Français Florian Zeller, qui a aussi obtenu le prix du meilleur scénario adapté.

Après la cérémonie, l'acteur de 83 ans, joint au Pays de Galles où il se trouve en ce

moment, a confié à des journalistes qu'il était «fier» d'avoir participé à ce «film puissant». Gagner ce prix «est un bonus», a dit cette légende du cinéma qui pourrait récidiver aux Oscars.

Adapté de la pièce de théâtre du même nom, «The Father» a été tourné en Angleterre. «Cela a été un véritable honneur de travailler dans votre pays qui est vraiment un pays de théâtre», a réagi Florian Zeller. Le Bafta du meilleur second rôle féminin est

allé à la Sud-Coréenne Youn Yuh-jung, 73 ans, pour «Minari», qui évoque l'histoire d'une famille américaine d'origine sud-coréenne à la recherche d'une nouvelle vie à la campagne.

Le Britannique Daniel Kaluuya a reçu le prix du meilleur second rôle masculin pour son interprétation de Fred Hampton, jeune leader du mouvement révolutionnaire noir Black Panther, dans le film «Judas and the Black Messiah».

R. C.



## Nucléaire

# Téhéran accuse Israël d'avoir saboté un centre nucléaire et crie «vengeance»

■ Téhéran a accusé, hier, Israël d'être derrière l'attaque contre son usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, promettant une «vengeance» et une intensification de ses activités atomiques, alors que des efforts diplomatiques ont lieu pour remettre sur les rails l'accord international sur le nucléaire iranien.

Par Mourad M.

Plus de 24 heures après les faits, les circonstances de l'attaque, son mode opératoire et l'étendue des dégâts causés, restaient floues.

Il s'agit «sans aucun doute possible d'un sabotage et nos systèmes de sécurité sont parvenus à (en) identifier l'origine», écrit l'agence de presse officielle Irna, sans plus de détails, en citant le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali-Akbar Saléhi.

Sur Twitter, Mohsen Rezaei, ancien commandant-en-chef des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, a fait état d'un «incendie dans les installations nucléaires de Natanz», y voyant un signe de «la gravité de l'infiltration étrangère en Iran».

De son côté, le «New York Times» cite des responsables au sein des renseignements israéliens et américains selon lesquels «Israël a joué un rôle dans ce qui s'est passé à Natanz», où, selon ces sources, «une forte explosion aurait totalement détruit (...) le système électrique interne alimentant les centrifugeuses qui enrichissent de l'uranium sous terre».

L'usine visée, au sein du complexe nucléaire de Natanz (centre de l'Iran), est celle là-même où Téhéran a mis en service ou commencé à tester samedi de nouvelles cascades de centrifugeuses.

Ces machines offrent à l'Iran la possibilité d'enrichir plus vite et en plus grande quantité de l'uranium, dans des volumes et à un degré de raffinement interdits par l'accord censé encadrer le programme nucléaire iranien conclu en 2015 à Vienne.

Dimanche, l'OIEA avait annoncé que l'usine avait subi dans la matinée un «accident», qualifié d'acte de «terrorisme», ayant entraîné une «coupure de courant sans faire de victime ni de pollution».

«Il est encore trop tôt pour déterminer les dommages matériels causés par l'attaque», a déclaré hier le porte-parole des Affaires étrangères iranien, Saïd Khatibzadeh, tout en notant que des centrifugeuses dites de première génération avaient été endommagées.

M. Khatibzadeh a accusé indirectement Israël de saborder les discussions en cours à Vienne pour tenter de faire revenir Washington à l'accord international de 2015 et de lever les sanctions américaines contre Téhéran.

«La réponse de l'Iran sera la vengeance contre le régime sioniste au moment et à l'endroit opportun», a-t-il promis.

Selon Irna, M. Saléhi a assuré que «le système électrique de secours (avait) été lancé hier et que dans quelques jours, les centrifugeuses endommagées (seraient) remplacées par des centrifugeuses plus puissantes».

L'agence a diffusé une vidéo du porte-parole de l'OIEA, Behrouz Kamalvandi, intubé sur un lit d'hôpital avec une plaie au visage mais capable de s'exprimer. Il se serait fait plusieurs fractures en tombant «de quelques mètres» lors d'une visite d'inspection à Natanz après l'attaque. Toujours selon Irna, des députés ont indiqué que le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, avait «insisté (...) sur la nécessité de ne pas tomber



dans le piège tendu par les sionistes».

«Mais nous ne permettrons pas qu'Israël fasse dérailler les discussions de Vienne», aurait-il déclaré lors d'une réunion à huis clos au Parlement.

Les États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, ont dénoncé unilatéralement en 2018 l'accord international sur le nucléaire iranien, rétablissant les sanctions américaines qui avaient été levées en vertu de ce pacte.

En riposte, l'Iran s'est affranchi depuis 2019 de la plupart des engagements clés limitant ses activités nucléaires qu'il avait pris à Vienne. Joe Biden, qui a succédé à M. Trump en janvier, a signalé son intention de réitérer l'accord de Vienne.

L'Allemagne, qui participe à ces discussions, a jugé hier que l'annonce par Téhéran de l'intensification de ses activités d'enrichissement d'uranium à Natanz n'était «pas une contribution positive aux négociations».

«Toute tentative de saper les discussions en cours à Vienne doit être rejetée», a déclaré l'UE, qui coordonne ces pourparlers,

plaidant pour que «les circonstances de ce qui s'est passé à Natanz soient clarifiées très vite».

Téhéran a toujours nié vouloir la bombe atomique, mais est accusé par le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de chercher à s'en doter.

Début juillet, une usine d'assemblage de centrifugeuses perfectionnées à Natanz avait été gravement endommagée par une mystérieuse explosion, un «sabotage d'origine terroriste», selon Téhéran.

«La lutte contre l'Iran et ses supplétifs et les efforts d'armement iraniens sont une mission énorme», a déclaré M. Netanyahu dimanche soir.

Considéré comme le seul État détenteur de la bombe atomique au Proche et au Moyen-Orient, Israël a détruit en 1981 le réacteur irakien d'Osirak et rasé en 2007 un site syrien qu'il soupçonnait d'abriter un réacteur nucléaire. Fin novembre, un éminent physicien nucléaire iranien, Mohsen Fakhrizadeh, avait été assassiné près de Téhéran. L'Iran a attribué cette attaque à Israël.

M. M.



## Commentaire

### Cascades

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les États-Unis et l'Iran commencent enfin et doucement à tenter de renouer leurs relations pour éventuellement revenir à l'Accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 par Barack Obama, puis dénoncé en 2018 par Donald Trump, certaines décisions de Téhéran posent aujourd'hui problème. Les récents développements en Iran concernant l'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz ne sont «pas positifs» pour le cours des négociations avec Washington, a en effet estimé, hier, le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas. Le ministre s'exprimait après l'annonce par Téhéran samedi de la mise en service de nouvelles cascades de centrifugeuses avancées dans cette usine qui a subi dimanche un «accident» qualifié d'attaque par l'Iran. «Ce que nous entendons de Téhéran en ce moment n'est pas une contribution positive, en particulier les développements récents concernant Natanz», a déclaré Heiko Maas lors d'une conférence de presse à Berlin. Après une première session de discussions la semaine dernière, les négociations doivent reprendre cette semaine à Vienne, en Autriche, pour tenter de faire revenir les États-Unis dans l'Accord international sur le nucléaire iranien, tout en convainquant Téhéran de revenir au respect des engagements dont il s'est affranchi. «Ce ne sera pas simple», a encore relevé Heiko Maas tout en notant que l'esprit des discussions est «constructif». À l'issue des premières négociations de Vienne avec l'Iran, auxquelles les États-Unis ne participent pas directement, les Américains ont indiqué avoir fait des propositions «très sérieuses» et ont dit attendre une certaine «réciprocité» de la part de la République islamique. La mise en service de nouvelles cascades de centrifugeuses modernisées dans le complexe nucléaire de Natanz, interdites aux termes de l'accord de 2015, ne vont pas dans ce sens. Ces installations permettent d'enrichir plus rapidement l'uranium. Compte tenu de ces éléments, les discussions qui vont reprendre à Vienne «seront particulièrement importantes pour voir dans quelle mesure ce qui est discuté est applicable à Téhéran», a ajouté Heiko Maas. Enfin, l'Union européenne a rejeté hier toute tentative de saper les discussions en cours à Vienne sur l'accord nucléaire avec l'Iran et demande des clarifications sur l'incident à l'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, a déclaré le porte-parole du chef de la diplomatie européenne. «Toute tentative de saper les discussions en cours à Vienne doit être rejetée», a affirmé Peter Stano, au cours du point de presse de la Commission européenne, ajoutant que «les circonstances de l'incident (à l'usine de Natanz) doivent être clarifiées très vite». Reste à voir si l'Iran fera les efforts qui lui sont demandés pour réussir à renouer des relations diplomatiques cordiales avec la Maison-Blanche notamment, et faire lever les sanctions économiques qui pèsent sur lui, ou si son programme nucléaire est plus important pour lui que la crise financière qui dévaste et paupérise sa population.

F. M.

## Birmanie

### Aung San Suu Kyi visée par de nouvelles poursuites

L'ex-dirigeante civile en Birmanie, Aung San Suu Kyi, chassée du pouvoir par une junte militaire, a été visée, hier, par de nouvelles poursuites, tandis que la répression continue de s'abattre sur les opposants dans la rue.

Arrêtée le 1<sup>er</sup> février lors du coup d'État, celle qui dirigeait de facto le gouvernement n'a pas été vue en public depuis et est tenue au secret dans une résidence de Naypyidaw, la capitale.

Les généraux répriment de plus en plus durement le mouvement pro-démocratie qui a fait descendre dans la rue des milliers de Birmans et entraîné des grèves dans de nombreux secteurs de l'économie.

L'ex-dirigeante âgée de 75 ans, lauréate du prix Nobel de la paix 1991, est poursuivie dans une série de procédures

pénales qui pourraient l'empêcher d'exercer de nouveau le pouvoir.

«Aung San Suu Kyi a une nouvelle fois été inculpée en vertu de la section 25 de la loi sur la gestion des catastrophes naturelles», a indiqué à l'AFP son avocat, Min Min Soe, à l'issue d'une audience dans un tribunal de Naypyidaw où elle a comparu en visioconférence.

Elle avait déjà été inculpée en vertu de cette même loi mi-février.

«Elle est poursuivie dans six dossiers au total, cinq à Naypyidaw et un à Rangoun», a ajouté son avocat, indiquant qu'Aung San Suu Kyi est apparue en bonne santé.

La procédure la plus sérieuse qui pèse sur elle est celle lancée le 25 mars qui l'accuse d'avoir violé la loi sur les secrets d'État datant de l'époque colo-

niale. Elle est en outre poursuivie pour avoir illégalement importé des talkie-walkies, et pour «incitation aux troubles publics».

Elle est aussi accusée d'avoir perçu plus d'un million de dollars et 11 kilos d'or de pots-de-ven, mais elle n'a pas encore été inculpée de «corruption».

Si elle est reconnue coupable, elle encourt de longues années de prison, risquant d'être bannie de la vie politique.

Les manifestations quotidiennes pour réclamer sa libération et le retour de la démocratie sont violemment réprimées par les forces de sécurité.

Selon le décompte tenu par l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), la répression des manifestations a fait 701 morts depuis le 1<sup>er</sup> février. La junte fait état, pour sa part, de 248 morts.





Montpellier

## Delort en tête du classement des meilleurs passeurs

L'ATTAQUANT international algérien du Montpellier Hérault Sport Club, Andy Delort, s'est hissé en tête du classement des meilleurs passeurs du championnat de France, grâce à une neuvième offrande, distillée samedi soir contre l'Olympique de Marseille, pour le compte de la 32<sup>e</sup> journée de Ligue 1 (3-3). En effet, après avoir ouvert le score à la première minute de jeu, le champion d'Afrique 2019 était revenu à la charge un peu plus tard dans le match, pour servir son coéquipier, Laborde,

qui, lui, s'est offert un doublé dans ce derby du Sud. Delort partage la première place du classement des meilleurs passeurs du championnat de France avec le Lyonnais Memphis Depay, qui compte également neuf passes décisives. En termes de buts, l'international algérien a inscrit contre l'OM sa onzième réalisation personnelle de la saison. Mais ce ratio le place assez loin derrière le Parisien Kylian Mbappé, leader au classement général avec 21 buts.

## Fédération algérienne de rafla et billard Réélection de Maïdi à la tête de l'instance fédérale

LE PRÉSIDENT sortant de la Fédération algérienne de rafla et billard (FARB), Mohamed El-Amine Maïdi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2021-2024 à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue dimanche à Alger. Les travaux de l'AGE se sont déroulés en présence de 25 membres sur les 33 qui composent l'Assemblée générale, dont 21 ayant le droit de vote. Le nouveau président a récolté 20 voix contre un bulletin nul. Le second candidat à la présidence de la FARB, Mohamed Nail Zaitri, s'est retiré de la course avant même l'entame des travaux, laissant la voie libre à un 3<sup>e</sup> mandat consécutif pour le président Maïdi, répondant ainsi, selon lui, aux vœux de l'AG. «Je remercie les membres de l'AG qui m'ont renouvelé leur confiance pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive. Cette confiance confirme ainsi les efforts accomplis depuis quelques années pour la promotion de cette discipline», a-t-il déclaré à l'issue du scrutin. Et d'ajouter : «Le programme tracé depuis 2013 nous a aidés à rem-

porter des titres sur le plan africain et international dans cette discipline, comme l'atteste la 5<sup>e</sup> place mondiale». Le président de la FARB, également membre au sein de la Confédération africaine, a encore souligné que «son instance tâchera d'élargir au maximum, la pratique de cette discipline à travers tout le pays», sachant que seules 12 ligues de wilaya existent pour le moment. A cette occasion, le premier responsable de l'instance fédérale a lancé un appel au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour «la mobilisation de salles de sport permettant ainsi aux pratiquants de se préparer convenablement aux compétitions internationales auxquelles les sélections algériennes sont régulièrement présentes». A ce propos, la sélection algérienne de rafla et billard, composée de 12 athlètes dont six femmes, effectuera son 5<sup>e</sup> stage de préparation qui débutera à la fin de ce mois à Chlef, pour une durée de 8 jours. Lors de cette AGE, il a été procédé aussi à l'élection du nouveau bureau fédéral composé de 8 membres.

Handisport/Judo

## Le Grand Prix de Bakou transféré à Antalya

LE GRAND PRIX IBSA de para-judo, prévu en mai prochain à Bakou, en Azerbaïdjan a été transféré à Antalya, en Turquie, et aura lieu du 23 au 30 mai, a annoncé, dimanche, le Comité de judo de la Fédération internationale de sports pour visuels (IBSA) sur son site officiel. «Le changement de lieu pour le Grand Prix est dû à des restrictions liées à la pandémie de coronavirus (Covid-19). Mais les organisateurs de l'événement seront toujours le

Comité national paralympique de la République d'Azerbaïdjan», a expliqué le communiqué de l'instance internationale. Les résultats de l'événement offrent des points au classement mondial des athlètes et le concours fait partie du processus de qualification pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2020. L'Algérie devrait participer à l'événement avec des athlètes déjà qualifiés et ceux en quête d'une place au rendez-vous nippon.

# Coupe de la CAF (4<sup>e</sup> journée/ Groupes A et B) L'ESS se relance, la JSK cale

■ L'Entente de Setif, engagée cette saison en Coupe de la Confédération africaine de football, a largement dominé les Nigériens du FC Enyimba (3-0) en match disputé dimanche soir au stade du 8-Mai 1945, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules, Groupe A, ce qui lui permet de respirer quelque peu et de croire en ses chances de qualification après un début difficile.



Les Sétifiens gardent espoir pour la qualification

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Karaoui (31'), Ammoura (45'+2) et Djahnit sur penalty à la 65<sup>e</sup> minute. Une victoire synonyme d'espoir pour l'Aigle Noir, car elle porte son capital à quatre points, à deux journées de la fin, faisant que mathématiquement la possibilité d'une qualification soit de nouveau possible et envisageable. Toutefois, il leur faudra bien négocier les deux derniers matchs, en espérant en parallèle que les autres concurrents n'en fassent pas de même. D'ici là, l'Entente est troisième du groupe A, ex æquo avec le Ahly Benghazi, avec quatre points pour chaque club, alors que les Sud-Africains d'Orlando Pirates

sont devenus les nouveaux leaders, avec huit points, devant le FC Enyimba, deuxième avec six points.

En effet, un peu plus tôt dans l'après-midi, la victoire des Pirates contre Benghazi avait inversé la donne en tête du classement, plaçant le club d'Orlando devant les Nigériens. L'autre représentant algérien dans cette compétition, la JS Kabylie, reversé dans le Groupe «B», s'est contenté d'un nul vierge (0-0) contre les Marocains du RS Berkane, en match disputé dimanche soir à Tizi-Ouzou, également pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée. Les Canaris calent donc et se sont contentés de décrocher deux points en deux rencontres face aux Marocains qui restent les détenteurs du titre. Dans l'autre match de ce groupe

«B», les Camerounais du Coton Sport Garoua avaient atomisé un peu plus tôt dans l'après-midi les Zambiens du NAPSA Stars (5-1). Ainsi, à l'issue de cette quatrième journée, le Coton Sport consolide sa première place avec neuf points, devant la JSK (2<sup>e</sup>/6pts), le RS Berkane (3<sup>e</sup>/5 pts) et le NAPSA Stars (4<sup>e</sup>/1 point). Tout comme pour l'ESS, l'espoir d'une qualification en quarts de finale reste permis pour les Canaris, qui mathématiquement ont encore toutes leurs chances. Les Jaune et Vert croient en leur étoile et estiment qu'ils ont les ressources nécessaires pour aller chercher cette qualification aux quarts de finale et pourquoi pas aller le plus loin possible pour revenir au firmament du Continent noir.

M. M.

Ligue 1

## Reprise de la phase retour le 4 mai prochain

LA LIGUE de football professionnel a arrêté la date du début de la phase «retour» du championnat de Ligue Une de football (20<sup>e</sup> journée) pour le mardi 4 mai 2021.

La reprise des compétitions

de football débutera avec le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue, vendredi prochain, suivi des huitièmes de finale fixés aux 30 avril et 8 mai. A l'issue de la 19<sup>e</sup> et dernière journée de la phase «Aller», l'ES Sétif (17 m) et

la JS Saoura (18 m) se partagent provisoirement la 1<sup>re</sup> place avec un total de 36 points pour chacune, en attendant la mise à jour du calendrier (10 matches) qui s'étalera du jeudi 15 au vendredi 30 avril.

USM Alger

## Baouche s'engage à ne pas toucher d'argent jusqu'à son rétablissement

LA NOUVELLE recrue de l'USM Alger, le défenseur Houari Baouche, s'est engagé, dimanche, à ne percevoir aucun centime de la part de son nouvel employeur, jusqu'à ce qu'il se soit entièrement rétabli de sa blessure et reprenne du service.

Un engagement par écrit, signé au siège du club et accompagné d'une interview

explicative, publiés l'un comme l'autre dimanche sur le site officiel de l'USMA, dans un souci de rassurer ses fans, dont certains avaient très mal réagi après la découverte de cette blessure chez l'ancien latéral gauche de l'USM Bel-Abbès.

En effet, les spéculations étaient allées bon train, et certaines rumeurs étaient allées jusqu'à dire que le club s'était

rétracté concernant le recrutement de Baouche, qui souffre d'une blessure susceptible de compromettre tout le reste de sa saison. Ainsi, pour mettre un terme à ces spéculations, la direction du club a diffusé cette vidéo explicative concernant sa nouvelle recrue, d'une part pour apporter sa version des faits, et de l'autre pour rassurer les supporters. «Je n'avais aucun pro-

blème à mon arrivée à l'USMA, et les radios que j'ai apportées dans mon ancien dossier le prouvent. Ce n'est que lors de ma première séance d'entraînement que j'ai ressenti des douleurs au péroné, et les examens médicaux que j'ai passés par la suite ont démontré la présence d'une petite fissure. Mais encore une fois, il n'y a rien de méchant. Selon mon médecin, ce pépin

ne nécessite que 20 jours de repos», a insisté le joueur. Le recrutement de Baouche (25 ans) est destiné à combler le vide laissé par le latéral gauche Anis Khemaïssia, blessé pour une longue durée. Ce qui permettra également au staff technique de maintenir une certaine concurrence sur ce couloir, avec l'autre latéral gauche du club, Mehdi Beneddine.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Voile

## La fédération veut promouvoir le kitesurf en Algérie

La Fédération algérienne de voile, dans le cadre de la promotion de ses différentes spécialités, a décidé d'autoriser les kitesurfeurs à s'affilier à un club et de prendre une licence sportive, choses auxquelles ils n'avaient pas droit par le passé.

Pour l'heure, la FAV n'a pas plus de détails à ce propos, sauf peut-être le fait qu'elle a préconisé que «le club d'affiliation doit être choisi par rapport à sa proximité de leurs sites de pratique».

Autre initiative prise par la fédération dans la perspective de vulgariser cette discipline, «l'organisation imminente d'une compétition spéciale kitesurf», tout en s'appliquant à mettre les pratiquants de cette discipline

dans de bonnes conditions.

La pratique du kitesurf est relativement récente en Algérie et ses amateurs sont encore peu nombreux. Cela n'empêche que l'Algérie a déjà participé à des événements internationaux, notamment les Jeux africains de plage, qui s'étaient déroulés du 14 au 23 juin 2019, sur l'île cap-verdienne de Sal.

Le kitesurfeur algérien Ahmed Boudjatit y avait même remporté une médaille de bronze. Mais la fédération ne semble pas vouloir s'arrêter en si bon chemin et souhaite dynamiser un peu plus cette discipline, avec l'espoir de réussir de meilleurs exploits à l'avenir.

R. S.

Foot / Equipe nationale féminine

## La sélectionneuse Radia Fertoul supervise un large effectif de 34 joueuses

LA SÉLECTIONNEUSE nationale Radia Fertoul a passé en revue un effectif de 34 joueuses, entre anciennes et nouvelles, pour dégager une équipe compétitive, en prévision des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, prévue en 2022 au Maroc, a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

«La sélection féminine a été longtemps privée de ce genre de regroupements, d'une part à cause de l'arrêt du championnat, mais aussi à cause du Covid-19 qui avait gelé pratiquement toute activité pendant plus d'un an. C'est donc une bonne chose

d'avoir eu à nouveau la chance d'organiser un tel rassemblement», s'est d'abord réjouie Fertoul.

La sélectionneuse nationale a considéré également que «la reprise du championnat national féminin est une très bonne chose pour les joueuses», car cela leur permettra de rester compétitives, et de manière régulière, même au sein de leurs clubs respectifs.

Outre les éliminatoires de la prochaine CAN féminine, la sélection algérienne prépare également la Coupe arabe des nations, prévue du 26 août au 16 septembre prochains au Caire (Egypte).

M. O.

République tchèque

## Le ministre des Affaires étrangères mis à pied

LE MINISTRE des Affaires étrangères tchèque, Tomas Petricek, qui s'était dit opposé à un recours au vaccin russe contre le Covid-19 «Spoutnik V» sans le feu vert européen, a été mis à pied, a annoncé, hier, la Présidence.

«La sécurité et la santé de nos citoyens passent avant tout le reste», a déclaré M. Petricek, voyant dans la décision du Président tchèque prorusse, Milos Zeman, de le démettre un geste «politique».

Le Président Milos Zeman «a mis fin aux fonctions de Tomas Petricek dans le respect de la Constitution», a quant à elle fait valoir la Présidence dans un communiqué.

M. Petricek, un social-démocrate pro-européen, avait également critiqué une éventuelle participation de la Russie à un

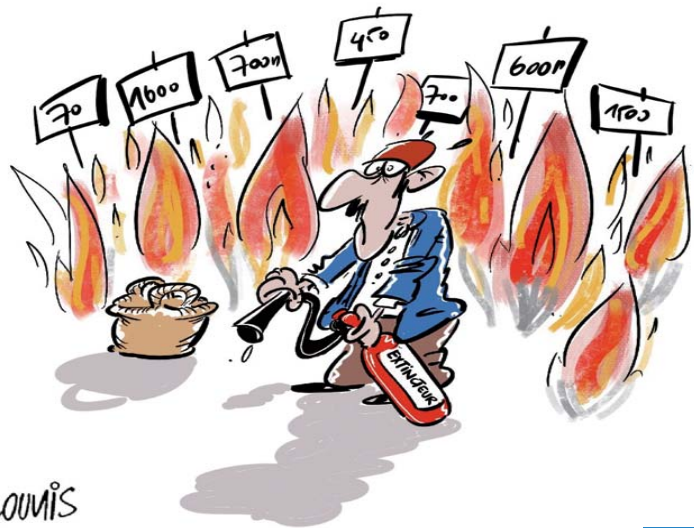
chantier dans le secteur du nucléaire et il était entré en conflit avec son rival, le ministre de l'Intérieur, Jan Hamacek, pour le contrôle du parti social-démocrate.

M. Hamacek, qui avait réussi à s'imposer au sein de cette formation politique, avait appelé à la démission de M. Petricek, estimant que son parti devait «parler d'une même voix» à l'approche des élections législatives d'octobre.

La République tchèque déplore un des taux les plus élevés du monde de mortalité due au Covid-19 et de contamination par le coronavirus, en raison, selon de nombreux Tchèques, d'une mauvaise gestion de la pandémie par le gouvernement dirigé par le milliardaire Andrej Babis.

R. I.

## Le mercuriale s'enflamme à la veille Du Ramadan



Djalou@hotmail.com

El Oued

## Saisie de près de 100 000 comprimés psychotropes

■ Près de 100 000 comprimés psychotropes ont été saisis par la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya d'El Oued, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

L'opération a été réalisée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une activité suspecte de membres d'un réseau criminel activant dans le transport et la commercialisation de psychotropes dans des quartiers de la commune du chef-lieu

de wilaya, selon la même source.

Le plan d'intervention de ces services, axé notamment sur l'intensification de la recherche et l'enquête enclenchée, a permis de saisir cette quantité d'hallucinogènes durant une action d'achat et de vente, a-t-on expliqué.

Deux personnes impliquées

dans cette affaire ont été arrêtées et déferées devant les instances judiciaires, a-t-on ajouté.

De leur côté, les services de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'Oum Touyouur (wilaya d'El M'Ghair) ont saisi 5 500 comprimés psychotropes.

S. O.

Education physique et sportive

## Les épreuves pour les candidats libres se dérouleront du 16 au 27 mai

LES ÉPREUVES d'éducation physique et sportive (EPS) pour les candidats libres aux examens du BEM (Brevet d'enseignement moyen) et du baccalauréat, session 2021, se dérouleront du 16 au 27 mai prochain, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national des examens et concours (Onec).

«L'Onec informe l'ensemble

des candidats libres, y compris les candidats de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ENEFD) aux examens du BEM et du baccalauréat, session 2021, que les épreuves EPS se dérouleront du 16 au 27 mai prochain», lit-on dans le communiqué.

A l'occasion, l'Onec a appelé «tous les candidats libres

concernés par ces épreuves, à se rapprocher de la direction de l'Education dont ils relèvent, à partir du 25 avril courant, en vue de retirer leurs convocations».

Pour rappel, les examens du baccalauréat se dérouleront du 20 au 24 juin, tandis que ceux du BEM se dérouleront du 15 au 17 juin.

L. N.

Université Oran 2

## Le recteur recommande la publication des articles scientifiques dans des revues «dignes»

LE RECTEUR de l'université Oran 2, Smail Balaska, a insisté, hier, sur la nécessité de publier les articles scientifiques exigés pour l'obtention de certains diplômes, comme le doctorat, dans des revues «dignes» de ce nom.

«Il est impératif de choisir des revues scientifiques dignes et éviter les revues prédatrices», a souligné M. Balaska, également directeur de la Conférence régionale des universités dans l'ouest (Cruo), à l'occasion du lancement officiel de la formation doctorale au niveau de l'université Oran 2 Mohamed-

Benahmed. La formation doctorale a été officiellement lancée hier à travers les universités de tout le pays. Dans une intervention pour la circonstance, diffusée par visioconférence, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a insisté sur la «nécessité d'adapter la formation universitaire aux besoins de l'économie nationale».

S'adressant à un parterre d'étudiants et d'enseignants universitaires, M. Balaska a, pour sa part, fait savoir qu'il existe une plateforme qui répertorie les

revues scientifiques crédibles, en l'occurrence l'ASJP (Algerian scientific journal platform) mise en place par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), appelant les étudiants à s'y référer. Le recteur de l'université Oran 2 a rappelé, par la même occasion, que son établissement a retenu cette année 51 candidats pour suivre un cursus doctoral dans 17 spécialités, notant que seulement 35 % de ceux qui se sont inscrits au concours ont effectivement participé aux épreuves.

Maya H.